



Association Planète-Ados  
Hôtel de Ville  
Place Max Aubert  
84290 Sainte Cécile les Vignes  
Tel 04 90 308 958

[www.planete-ados.org](http://www.planete-ados.org)

### Compte rendu de l'Assemblée Générale Associative Ordinaire 2015

le Vendredi 6 Novembre à 18h30, salle annexe Mairie de Sainte Cécile les Vignes

Le Président, M Fournier remercie de leur présence : M. Zilio Président de la communauté de Communes Rhône Lez Provence, Mr Robert représentant la mairie de Bollène, Mr Mille représentant la mairie de Lagarde Paréol, Mme Bondurand la MSA, Mme Régis la CAF, ainsi que tous les bénévoles présents ce soir.

Etat des adhésions :

57 cotisants : 23 présents et 37 procurations, le Quorum étant atteint, l'AG est ouverte sous la présidence de Dr.C.Fournier.

#### 1. **Lecture du Rapport moral** – voir en annexe

Approbation du Rapport moral : 19 voix pour plus les 37 procurations

#### 2. **Etat des Comptes 2015** – (Cf annexes)

**Solde négatif à ce jour de 3677,80. € -**

En attente des participations de la ville de Bollène et de la MSA, du versement de Camaret et de l'encaissement de la participation du département.

Précisions apportées par Mme Bondurand: quatre nouvelles communes (Orange, Montoux, Valréas et Bollène) adhèrent pour la première fois au dispositif de contrat de ville.

Ce contrat de ville n'est pas encore effectif à Bollène qui le votera le 8 décembre pour une signature le 17 décembre 2015.

La participation sollicitée de Bollène pour alimenter le budget 2015 alors que le dossier CERFA a été déposé en septembre n'a pas eu de suite à ce jour. Celui-ci concerne le dispositif Point-relais ville et travail de quartier en fonction depuis septembre 2013. Action hors CLAS.

La proximité des élections régionales et la clôture des comptes publics à venir ne peuvent totalement expliquer ce retard dans la mesure où un accord est intervenu concernant le dispositif CLAS déposé quelques semaines plus tôt.

Le déficit prévisionnel du Point-relais Ville et du travail de quartier au 31-12-2015 sera totalement dépendant de cette absence de versement. Se pose donc le problème de la rémunération du prestataire qui n'a pas lieu de poursuivre en novembre et décembre ses interventions. Le montant de sa rémunération étant voisine de ce montant. *L'attention de monsieur Robert est attirée par le Président sur ce point.*

**Vote du bilan financier de Planète Ados au 31/12/2015 : Approuvée à l'unanimité** (19 voix pour plus les 37 procurations- aucune voix contre).

#### 3. **Budget prévisionnel 2016** – (cf annexes)

Les nouveautés sont les suivantes :

-deux projets contrats de ville sont déposés **selon le souhait des responsables concernés**:

L'un pour Orange-Collège Barbara Hendricks. Interventions de Mme Montaldo Point-relais-établissement et rencontres parents. (Voir Annexe.)

et celui concernant la ville de Bollène et la prestation de service de monsieur Bellaza. (Voir annexe.)

-les financements de M Bellaza et de madame Montalto jusqu'alors assurés dans le cadre des actions « ambition-réussir établissements » entrent maintenant pour la plus grande part dans le cadre du dispositif CLAS.

-le volet action-parentalité en assurera le complément.

Mme Bondurand et madame Régis nous informent que les participations des organismes CAF et MSA sont dorénavant dépendantes de celle la ville de Bollène.

Nos dossiers CERFA- contrats de ville seront à déposer auprès de ces instances avant le 14/12/2015 – La 1<sup>ère</sup> commission de leurs organismes respectifs, se tiendra en mars 2016. Les administrateurs de la CAF s'appuieront sur la décision de la ville.

M Zilio souligne que tout dépend de l'implication de la mairie dans le 'contrat de ville'. Lui-même travaille avec la directrice de la

**Association loi 1901, agréée par l'Education Nationale. Siren 501 827 745 Code APE 9499Z**



Association Planète-Ados  
Hôtel de Ville  
Place Max Aubert  
84290 Sainte Cécile les Vignes  
Tel 04 90 308 958

[www.planete-ados.org](http://www.planete-ados.org)

mission locale dont il assure la présidence, il ajoute qu'il y aura un transfert des compétences en 2017 du 'contrat de ville' vers la communauté des communes.

Le travail de dix ans de M Bellaza est reconnu par tous les partenaires. Monsieur Zilio souhaite le voir se prolonger par un poste d'**adulte-relais**, dispositif financé pour moitié par l'Etat.

**Proposition mise au vote :**

**Si une offre d'emploi est faite à M Bellaza** dans le cadre de la mission locale, l'association accepte-t-elle qu'il quitte Planète Ados pour un travail de ce type ? **17 voix favorables et 37 procurations.**

**Vote : Budgets Prévisionnels des contrats de ville 2016 de Bollène et d'Orange.**

**Le Président insiste sur le caractère prévisionnel des estimations.**

**17 voix approuvent les budgets prévisionnels et 37 procurations.**

**Vote pour les budgets prévisionnels 2016 CLAS et Parentalité : 17 votes favorables plus 37 procurations.**

**Budget prévisionnel global 2016** de 70 000 € est supérieur de 25 000 euros à celui de 2015 – Le projet concernant le contrat de ville Bollène : 33 965 € et celui concernant le contrat de ville d'Orange : 6175 euros expliquent cette augmentation.

**Vote : 16 voix favorables et 37 procurations. Une abstention.**

**Vote pour la Présidence de PA** – La candidate pressentie, Mme Decrozals, se rétracte en raison d'une nouvelle mission professionnelle importante. **M Fournier** seul à se porter candidat à ce poste **est réélu pour une année à ce poste par 16 voix et 37 procurations. Une abstention.**

**Les responsables CLAS sont reconduits :**

M Le Gentil pour Sainte Cécile, Mme Joëlle Réa pour Orange, Mme Bastet pour Bollène et Mme Bertello pour Cairanne. Et madame Guion-Poisson pour Sainte Cécile-Primaire.

Monsieur Beaujard, est le responsable temporaire des contrats de ville.

**Le poste de Secrétaire sera à renouveler à la prochaine assemblée générale ordinaire.** Madame Terroni accepte d'apporter son aide au secrétariat.

La séance est levée à 20h40.

Le Président :

Dr Claude Fournier